Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Pilzkunde = Bulletin suisse de mycologie

Herausgeber: Verband Schweizerischer Vereine für Pilzkunde

Band: 23 (1945)

Heft: 8

Nachruf: A. Berlincourt

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

A. Berlincourt †



Nous devons nous séparer d'un citoyen qui, par sa longue activité au service de l'éducation et de la préparation de la jeunesse pour la vie, mérite la reconnaissance publique.

Après avoir servi pendant une longue période comme pédagogue apprécié et doué, au Progymnase de La Neuveville, et avoir donné le meilleur de ses forces spirituelles à plusieurs générations de la jeunesse de cette belle localité, il avait pris sa retraite; mais, hélas, un mal pénible dont il souffrait depuis quelque temps déjà, ne lui a pas permis de jouir longtemps d'un repos qu'il avait pourtant si bien mérité.

Pendant de longues années, M. Berlincourt a mis son initiative et son savoir au service de l'orientation professionnelle de sa localité et a ainsi donné à beaucoup de jeunes filles et de jeunes gens de bons conseils pour leur carrière.

Nombreux sont ceux qui n'oublieront pas son activité féconde au service de la jeunesse.

Il fut un des fondateurs et pionniers de l'orientation professionnelle dans le canton de Berne et faisait partie de la Commission cantonale, où son savoir-faire, ses expériences et sa collaboration résolue et clairvoyante contribuèrent largement au développement de cette belle institution.

A côté de ce travail pour le bien-être de la jeunesse, M. Berlincourt s'attachait beaucoup à la nature et déployait depuis des dizaines d'années une grande activité dans la mycologie.

Nombreux furent ses ouvrages très appréciés sur la mycologie.

C'est en reconnaissance de son grand travail et de ses mérites que la Société de mycologie de Bienne et environs le nomma membre d'honneur en 1943.

L'orientation professionnelle bernoise et la Société de mycologie de Bienne et environs, ainsi que tous ceux qui ont connu et apprécié le défunt, présentent à la famille en deuil les plus sincères condoléances.

P. K.

Note du rédacteur:

C'est avec une profonde douleur que nous avons appris le décès de M. Berlincourt, survenu le 26 juillet à l'âge de 72 ans. Il n'y a que quelques semaines que nous échangions encore nos opinions au sujet des Russula. Rappelons qu'il avait entrepris de traduire l'étude de H. Walty de sa manière exacte et pleine de connaissance en la matière. Nous regrettons vivement qu'Une Volonté Suprême lui ait enlevé la plume peu avant l'achèvement de ce travail.

Dorénavant, nos lecteurs ne trouveront plus ses articles mycologiques, qui étaient toujours aussi clairs que vifs, basés sur de longues années de recherches et d'études scientifiques. Dans tant de problèmes difficiles que nous présentent les champignons, nous aurons peine à ne plus entendre sa voix critique et sûre. Le souvenir de son fidèle appui restera gravé dans nos cœurs. A la famille affligée, nous exprimons notre sympathie profonde et respectueuse.

Einladung

zur XVII. Jahresversammlung der Vertreter der amtlichen Pilzkontrollstellen der Schweiz, Sonntag, den 23. September 1945 in Lausanne

Programm

- 09.30 Begrüßung der Teilnehmer im Hôtel de Ville Lausanne. Imbiß offeriert von der Municipalité de Lausanne (1 Mahlzeitencoupon).
- 10.20 Eröffnung der geschäftlichen Sitzung im Hôtel de Ville.
 - 1. Protokoll der letzten Jahresversammlung.
 - 2. Bericht und Rechnungsablegung des Vorstandes.
 - 3. Bericht über Pilzvergiftungen (Prof. Nicot, Dr. Alder).
 - 4. Kurzreferat von Dr. Schatzmann: «Der amtliche Pilzkontrolleur im Lichte des neuen Strafgesetzbuches».
 - 5. Kurzreferat von H. Hedinger: «Vorgehen bei der Einführung neuer Pilzkontrollstellen im Kanton Zürich».
 - 6. Statutenrevision, Finanzierung der Vapko.
 - 7. Wahlen.
 - 8. Unvorhergesehenes.
- 12.45 Schluß der geschäftlichen Sitzung.
- 13.00 Aperitif offeriert von der Société vaudoise de mycologie.
- 13.30 Mittagessen im Hôtel de France, Fr. 6.— inklusive Service und Kaffee (2 Mahlzeitencoupons). Ehrenwein offeriert vom Regierungsrat des Kantons Waadt.
- 15.00 Je nach Bedarf Fortsetzung der Verhandlungen.

Anmeldung: Die Anmeldung zur Teilnahme an der Versammlung ist dem Präsidenten bis zum 31. August 1945 einzusenden.

Logiskarten: Die Herren, welche bereits am Samstag eintreffen und übernachten möchten, belieben ihr Quartier beim «Office de logement du Comptoir Suisse», Lausanne, zu bestellen.

Logiskarten und Teilnehmerkarten können am 22. September von 08.00 bis 12.00 Uhr und von 13.00–17.00 Uhr beim Service d'Hygiène de la Ville de Lausanne, Escaliers du Château 2, bezogen werden; die Abgabe der Teilnehmerkarten erfolgt ebenfalls bei Eröffnung der Tagung im Hôtel de Ville.

Bahnbillett: Das einfache Bahnbillett, welches im Comptoir Suisse abgestempelt wird, berechtigt zur Rückfahrt. Die Direktion des Comptoir Suisse wird den Teilnehmern eine verbilligte Zweitageskarte abgeben gegen Vorweisung der Teilnehmerkarte.

Wir erwarten vollzähliges Erscheinen der HH. Vertreter. Die Ortsbehörden haben sich die größte Mühe gegeben, die Veranstaltung schön zu gestalten.